 **Compte-rendu Associatif du COMEX du 22 octobre 2022**

**Ordre du Jour :**

En début de séance notre Association fait encore remarquer pour la énième fois que certains points de l’ordre du jour méritent pour l’ensemble des membres de notre Comex soient accompagnés d’un dossier préalable qui permettent d’être acteur et non une écoute d’enregistrement du Président.

**1 - Information sur le plan de retour à l’équilibre de la SCIC**

Le Président nous informe le choix du Cabinet conseil Co Conseil (Pierre-Dominique Vitoux) pour accompagner la Direction Administrative sur 2 points : - dégager sur chaque activité santé des objectifs court terme en tenant compte des situations réelles actuelles et une évolution de la gouvernance de la SCIC.

Alain Quiot (coopérateur) éclaire le propos de l’Association en demandant que le choix sur les 3 qui ont été entendues par vous et la Direction se devait être arbitrées par débat en Comex.

De fait sur le point de la gouvernance 3 membres du Comex accompagnera la Direction : Lorraine Deboucheny-Jean-Philippe Milési-Jean-Louis Valette (Asso)

* **Point d’étape budgétaire :**

Notre Association en début de débat, remercie la Direction que ce point a fait l’objet d’un dossier bien argumenté, et pose la question liminaire sur quelle hauteur la CCAS a-t ’elle apportée sa subvention de 600M€ lors du débat que nous eu au moment du Budget prévisionnelle et que nous informé que la CCAS avait programmé 3 années de subvention 2019 -2021. Cela nous met dans une posture d’un passif de 200M€ à 800M€ qui nous rendra fragile pour un emprunt de 1200M€ afin d’engager les travaux du 1er étage.

Le représentant de la CCAS informe qu’actuellement il n’y a pas le ligne subvention pour 2022 ouverte.

Globalement c’est le service médical qui en positif et les passifs sont les activités spécialistes en raison de difficultés de recruter et renforcer pour répondre à la diminution des temps de prises de rendez-vous.

* Un débat vif sur la situation du dentaire qui n’est nouvelle mais qui perdure depuis plusieurs années et à la mis en place de la SCIC une succession de démissions, la venue de la FOR puis leur retrait demandé par le COMEX. Les travaux engagés et un manque de confiance sur le devenir du service de la part des praticiens. Aujourd’hui le constat qu’avec le nombre de 1,5 temps plein montre un passif du chiffre d’affaires alors qu’il devrait être à l’équilibre voire au-dessus. Ne serait-ce que les prises de rendez-vous sur Doctolib soient ouverts pour avoir de nouveaux patients.

**Finalement les membres du COMEX dans son unanimité a réaffirmé sa volonté de mettre**

**à la disposition des usagers un service dentaire performant. Il rappelle que le programme**

**de travaux du 1er étage comprend le rééquipement à neuf de 2 cabinets, 2 cabinets supplémentaires pouvant à terme être crées. Une attention particulière est à apporter**

**aux attentes des agents des IEG patientèle historique dont est issu le Centre de Santé Richerand.**

* En ce qui concerne la radiologie difficulté de recrutement et à un matériel qui doit être très rapidement changé. Il est prévu courant de ce trimestre de changer 2 appareils dont les dossiers transmis à l’ARS. 1 serait pris en charge et l’autre acheté en leasing. UN Rapprochement avec l’Hôpital Saint-Louis pour radiologue et manipulateur radio est en cours.

Ophtalmologie recherche d’un ophtalmo en plus du temps plein existant et affectation du service en sous-sol.

**2- Travaux**

À la suite des différents avec l’architecte précédent, le nouvel architecte a pris sa fonction en conservant les entreprises et le chef travaux.

Actuellement la porte en façade est en cours avec achèvement en décembre. Cette porte sera la porte d’entrée et celle existante qui sera rénovée la porte de sortie. Sur les 2 portes un système d’air chaud comme dans les magasins commerciaux afin d’éviter le froid.

Les travaux de sécurité et de désenfumage imposent les travaux du 1er étage qui accueillera le service dentaire, des cabinets médicaux et du service administratif. Le coût de l’opération est de 1M€ ;

Au regard de la situation financière vue au préalable, la partie investissement empruntée est impossible, le débat s’est porté sur des échanges entre les membres du Comex et le représentant de la CCAS pour trouver une formule de subvention, aide en trésorerie, d’élargir les contacts par exemple la CAMIEG. Le Comité Exécutif décide de la prise de contact auprès de la CCAS. Le Président sera accompagné par Alain Quiot et Adelphe du Taxi du Poet membres du Comité Exécutif.

**3- Activités des autres centres de santé coopérateurs de la SCIC**

* Parcours d’Exil : Madame Sabrina Bignet, Directrice nous présente leur rapport d’activités qui présente une hausse une augmentation de la patientèle de 14% dont un nombre important de psycho trauma. Bilan 2021 ci-joint :
* [mailto:"C:\Users\Valette\Documents\Association des Usagers du CDS Richerand\parcours d'exil\_rapport 2021\_mailing 2X.pdf"?subject=Parcours Exil-Rapport 2021](mailto:%22C:\Users\Valette\Documents\Association%20des%20%20Usagers%20du%20CDS%20Richerand\parcours%20d'exil_rapport%202021_mailing%202X.pdf%22?subject=Parcours%20Exil-Rapport%202021)

Un projet est en cours avec France Terre d’Asile en termes de consultations, plateforme de soutien avec des travailleurs sociaux. Evaluation de leurs pratiques cliniques...

Financement essentiellement par subvention 80% par le ministère de l’Intérieur, l’ARS et la CPAM (difficile rentrée des remboursements de dossiers).

* Institut de Victimologie : Louis Jehel Président nous informe de la situation financière qui s’est améliorée cette année au regard des 2 dernières pleines d’inquiétude sur les finances et les effectifs. Il remercie la Directrice de la SCIC de son apport

Des discussions sont ouvertes avec les pouvoirs publics pour stabiliser le cadre tarifaire dérogatoire dans lequel s’inscrit l’activité de l’Institut.

**3- Revalorisation des bas salaires**

Un débat s’est instauré sur la proposition de la Direction de 2%. Le Comité à l’unanimité décide à l’unanimité la revalorisation des bas salaires pour les salariés percevant 1 à 2 le SMIC à temps plein de 4%.

**4 - Modalités de suppléance des membres du Comex de la SCIC en cas**

**d’empêchement.**

Cette question était portée depuis plusieurs Comex et à l’Ag de la SCIC en juin dernier.

Finalement la décision à l’unanimité :

**« En cas d’empêchement, un membre du Comex représentant une**

**personne morale peut se faire représenter par un suppléant qu’il aura désigné. »**

**5- Questions diverses**

Dr Arthur Léonard-Collado représentant du Collège salarié pose la question sur des freins à l’adhésion à la coopérative pour les salariés (montant d’une part sociale 50 €, et droits de vote 10 %).

Il est convenu que ces sujets seront portés à la connaissance de Co Conseil (gouvernance)

à la connaissance de Co conseil et mis à l’ordre du jour d’un prochain Comité Exécutif

prochain comité exécutif.

**Le 25 septembre 2022 Jean-Louis Valette**